



RCT Bowling VAR



TOURNOI DOUBLETES SCRATCH/HANDICAP « PROVENÇAL DE BOWLING »

H 80

Bowling de Toulon – La Garde du 7 au 9 juin 2013

REGLEMENT : Ce tournoi non homologué est ouvert aux 96 premières doublettes inscrites. Licenciés ou non licencié.

HANDICAP : Durant la partie scratch de la compétition, les féminines bénéficieront de 8 quilles de bonification par ligne effectuée. Pour la partie handicap, le handicap retenu sera égal à 80% de la différence à 220 et limité à 60. Pour les non licenciés le handicap sera calculé à la fin des qualifications et ajouté au total scratch.

ELIMINATOIRES : chaque équipe effectue 9 lignes en 3 séries de 3 lignes qualificatives avec un décalage vers la droite à l'issue de chaque série. Le tirage des pistes se fera en public avant la compétition. La date et l'heure du tirage au sort sera communiqué sur le bulletin d'inscription.

2 classements seront fait en fin de phase des éliminatoires : 1 classement scratch et 1 classement handicap.

Tours de qualifications :

- 1^{er} tour Vendredi 7 juin 2013 à 18 h 30
- 2^{ème} tour Samedi 8 juin 2013 à 9 h 00
- 3^{ème} tour Samedi 8 juin 2013 à 14 h 00
- 4^{ème} tour Dimanche 9 juin 2013 à 9 h 00 (Réservé aux équipes extérieures au département)

Finales :

- Dimanche 9 juin 2013 à 14 h 30

FINALES : Les 8 premières équipes scratchs et les 6 premières équipes handicap seront retenues pour disputer une finale petersen sur 7 lignes. Bonification de 60 quilles par match gagnés, 30 en cas d'égalité, 0 par match perdu.

Pour les finales scratchs les féminines conservent un handicap de 8 quilles.

En cas d'égalité pour une place qualificative ou le classement final, c'est la meilleure dernière ligne scratch qui l'emportera, puis l'avant dernière etc.....

RESTAURATION :

Un repas est prévu Samedi 8 juin et Dimanche 9 juin de 11 h 30 à 14 h 00. 15 € tout compris sur réservation : Plat Dessert Vin

Précisez votre souhait sur le bulletin d'engagement.

INDEMNITES :

Les indemnités seront revues à la hausse ou à la baisse proportionnellement au nombre d'équipes engagées.

| | INDEMNITES scratch | | INDEMNITES handicap | |
|---|--------------------|------------|---------------------|------------|
| | 48 | 64 | 48 | 64 |
| 1 | 300,00 € | 400,00 € | 200,00 € | 300,00 € |
| 2 | 200,00 € | 300,00 € | 140,00 € | 200,00 € |
| 3 | 120,00 € | 180,00 € | 100,00 € | 160,00 € |
| 4 | 120,00 € | 160,00 € | 100,00 € | 140,00 € |
| 5 | 100,00 € | 120,00 € | 60,00 € | 120,00 € |
| 6 | 80,00 € | 100,00 € | 40,00 € | 100,00 € |
| 7 | 80,00 € | 100,00 € | 40,00 € | 100,00 € |
| 8 | 80,00 € | 100,00 € | 40,00 € | 100,00 € |
| | 1 080,00 € | 1 460,00 € | 720,00 € | 1 220,00 € |

ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont fixés à 100 euros par équipe. Les inscriptions se feront :

- En ligne : Inscriptions
- Par mail : Christian GAY : chris.britt@wanadoo.fr
- Par courrier adressé à :
 - Christian GAY 302 Avenue de font-Pré 83100 TOULON
 - Téléphone : 06 70 02 40 58

Les inscriptions ne deviendront définitives qu'après réception des chèques d'engagement.

TIRAGE AU SORT DES PISTES JEUDI 6 JUIN 2013 à 18 heures au bowling